



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2013

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Début de la séance **18 H** La présidente constate que **12** membres sont présents, **21** ont transmis leur pouvoir, sur **86** adhérents ou donateurs dont **67** sont à jour de leur cotisation.
Il n'y a pas de quorum exigé. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

RAPPEL DU PROJET DE « RESSOURCERIE »

Au dernier C.A il a été décidé à l'unanimité d'acheter le local et terrain situé à côté de l'HAPA au prix de 70 000 € hors frais de notaire et droits d'enregistrement.

Afin de pouvoir encore plus aider nos hébergés qui veulent s'en sortir et retourner vers la vie active, l'association veut créer dans ces futurs locaux une Ressourcerie qui récupèrera, revalorisera les objets valables qui habituellement finissent à la casse et les revendra à petit prix. Pour la protection de l'environnement il faut absolument réduire les déchets, notamment les encombrants. La création de cette Ressourcerie va sensibiliser la population du Pays d'Apt dans ce sens. Nous allons créer 4 à 6 emplois, notamment des emplois d'avenir pour le Pays d'Apt. Pour que ce projet soit viable, il nous faudra l'aide de la mairie d'Apt et des 2 Communautés de Communes : du Pays d'Apt et du Pont Julien afin que l'HAPA puisse collecter les encombrants.

Les contacts sont pris.

Un budget d'environ 300 000 € est nécessaire pour l'ensemble du projet. L'étude est en cours. La DIRECCTE et l'ATELIER COOPERATIF de Coustellet nous aident à monter le dossier pour l'obtention des subventions. Yann DAVID et Florence DERYCKE, architectes, nous aident pour le dossier permis de construire et les devis. Nous avons déjà notre futur encadrant technique, Jean-Paul MATHIEU, qui a les diplômes requis pour ce poste mais aussi le côté humain. Si nous obtenons les fonds nécessaires, complétés par nos fonds propres la Ressourcerie verra le jour, nous espérons, au plus tard en Juin prochain.

Tous les espoirs sont permis. Un beau projet qui va demander la mobilisation de nos membres actifs.

Ce projet a été accepté à l'UNANIMITE lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 27 JUIN 2013

Pour ce faire il nous faut aujourd'hui avoir l'accord de cette assemblée pour la modification de l'article 3 de nos statuts.

Celui-ci était :

L'association a pour but l'hébergement et l'accueil de personnes en détresse.

Modifications des statuts :

Nouvel Article 3 des Statuts de l'Association :

L'association a pour but l'hébergement et l'accueil de personnes en détresse.

L'Association a pour but également de développer une activité de « recyclerie » qui consiste en la collecte d'objets encombrants et la valorisation de ces objets ou leur remise en état de fonctionnement dans un but de revente et de réutilisation.

Dans le cadre de cette activité de « recyclerie », l'Association se donne aussi pour but de conduire des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement. Cette activité pourra s'exercer en adhérant ou pas au « Réseau National des RESSOURCERIES ».

Je remercie les personnes présentes et celles qui nous ont adressé leur pouvoir.

Je vous invite à partager avec nos hébergés les grillades que nous avons prévu pour clore cette AGE.

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

La séance est levée à : 18 h 50

La Présidente,
Yvonne WRONA



Le Trésorier,
André JACQUET



H.A.P.A
479 Av de Roumanille
84400 APT
Tel: 04 90 71 90 01